

L'Assemblée générale de la FNEC FP-FO 76 a réuni ce mardi 8 octobre 2024 près de 140 collègues des syndicats SNFOLC, SNUDI FO, SNETAA FO, SPASEEN FO et SNFOASEN de Seine Maritime.



L'AG se tient dans une situation d'une gravité inédite. Sur le plan international, la généralisation du conflit est en marche au Proche Orient, avec le bombardement du Liban par l'armée israélienne, mettant en danger tous les peuples de la région et bien au-delà. Le génocide en cours en Palestine s'intensifie. Sur ce territoire, il n'y a pas eu de rentrée scolaire. Le système éducatif est totalement détruit. Les universités ont été rasées et les écoles sont systématiquement prises pour cible. Du primaire au baccalauréat, ce sont plus de 625 000 enfants et près de 80 000 étudiants qui sont privés d'enseignement. L'Assemblée générale de la FNEC FP-FO 76 se félicite des prises de positions du Congrès mondial de l'Internationale de l'Education qui s'est tenu à Buenos Aires début août (qui représente 178 pays et plus de 32 millions de travailleurs de l'éducation à travers le monde) et de la Confédération FO pour le « Cessez le feu immédiat en Palestine et l'arrêt des livraisons d'armes à Israël ». C'est la place et la responsabilité du mouvement syndical que de tout mettre en œuvre pour que cesse ce massacre.



L'Assemblée générale de la FNEC FP-FO 76 continue à appeler les syndicats de la FNEC FP-FO à être présents lors des rassemblements pour le cessez-le-feu à Gaza et en Cisjordanie, pour l'arrêt des livraisons d'armes à Israël.

L'Assemblée générale refuse l'escalade guerrière en Ukraine et réaffirme son exigence d'arrêt des livraisons d'armes.

Après avoir mis le feu aux poudres en Kanaky-Nouvelle-Calédonie avec sa loi sur l'élargissement du corps électoral, le gouvernement a décidé de l'envoi de milliers de gendarmes et l'armée en renfort. Le couvre-feu est aggravé, des opérations militaires ont lieu quotidiennement et on déjà fait 13 morts. Des militants kanaks sont emprisonnés en France et mis à l'isolement depuis le 23 mai 2024, à plus de 17 000 km de leurs foyers, de leurs familles et amis. **L'Assemblée Générale de la FNEC FP-FO 76 exige l'arrêt de la répression d'Etat exercée contre tout ou partie de la population et exige la libération des prisonniers politiques.**

En France, le président Macron poursuit son coup de force en nommant Michel Barnier comme premier ministre, refuse de tenir compte du rejet qui s'est massivement exprimé dans les mobilisations et dans les urnes et confirme ainsi sa volonté de poursuivre et d'aggraver sa politique contre nos droits et acquis sociaux. Le discours de politique générale du premier ministre Barnier le 1^{er} octobre n'est autre que la poursuite et le durcissement des politiques d'austérité budgétaire menées depuis des

années et rejetées massivement. C'est un véritable budget d'austérité que le premier ministre a mis à l'ordre du jour avec en ligne de mire la destruction des services publics et la confirmation du gel du point d'indice pour les fonctionnaires. La Sécurité sociale, les droits des assurés sociaux, les congés maladies ... tout devrait y passer. Il confirme également vouloir poursuivre la réforme des retraites Macron-Borne et invite les partenaires sociaux à trouver des aménagements « raisonnables ». Ni amendable, ni négociable ! L'Assemblée générale de la FNEC FP-FO 76, avec sa Confédération FO « continuera donc de revendiquer l'abrogation de la retraite à 64 ans et de l'allongement de la durée de cotisation et le maintien des régimes spéciaux. » Ayant pris connaissance de la résolution du CCN de FO réuni les 24 et 25 septembre qui invite à « engager une campagne de mobilisation avec organisation d'un meeting à caractère national à Paris avant le débat à l'assemblée nationale » et de « proposer l'action commune afin d'obtenir par la mobilisation, y compris par la grève, l'abrogation de la réforme des retraites », l'Assemblée générale décide de mettre en œuvre ce mandat plus que jamais d'actualité ! **Elle invite l'ensemble des syndiqués à participer massivement au MEETING du samedi 26 Octobre à Paris pour l'abrogation de la réforme des retraites et à s'inscrire dans le/les bus pour s'y rendre.**



Dans l'Education nationale, la rentrée préparée « comme si de rien n'était » par la ministre démissionnaire Belloubet est un véritable passage en force. Les conditions de cette rentrée sont de plus en plus dégradées : 24 000 élèves en situation de handicap ne sont pas pris en charge dans les établissements sociaux et médico-sociaux faute de place, près de 13 000 élèves sont sans affectation au lycée, 85 000 bacheliers sont sans affectation dans l'enseignement supérieur...

Il manque des postes de toutes catégories dans de nombreux établissements...

De nombreux postes d'enseignants manquent en collèges et en lycées plus d'un mois après la rentrée...

Les personnels administratifs, du rectorat, de la DSDEN et des EPLE, des CIO sont en sous effectifs et croulent sous la charge de travail, font des heures supplémentaires et sont épuisés, notamment du fait de la fusion des académies de Caen et de Rouen, de la désorganisation des services à marche forcée, de la fusion des bases informatiques avec la mise en place de logiciels comme RenoirH et Opale, qui entraînent des dysfonctionnements nombreux.

Les classes sont surchargées : en lycées 35 par classe, 30 en collège, cours doubles ou triples à 29 en primaire.



Malgré l'opposition importante de l'année dernière et le rejet de l'ensemble des personnels, la Ministre démissionnaire Belloubet persiste à imposer le « choc des savoirs ». Avec la mise en place des groupes (qu'ils soient hétérogènes ou non, qu'ils changent en cours d'année ou non...), il y a autant d'organisations que de collèges : des collèges avec des groupes de « niveaux/besoins » qui trient les élèves, d'autres « hétérogènes », ce qui induit néanmoins l'éclatement du groupe classe. L'organisation "en barrette" génère des emplois du temps détériorés, la multiplication des trous pour les enseignants et les élèves, le non-respect de vœux d'emploi

du temps. Des doublages et des options ont été supprimés. L'heure de technologie en 6ème n'a pas été rétablie et les élèves de 6ème ont donc une heure d'enseignement en moins par semaine.

La généralisation des évaluations nationales des élèves du CP à la seconde et en CAP s'inscrit dans un dispositif de pressions permanentes sur les personnels qui remet en cause la liberté pédagogique des enseignants.

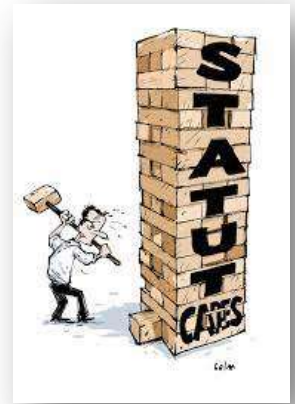
Dans les écoles primaires, les professeurs des écoles sont confrontés à l'inclusion forcée et systématique, au manque de remplaçants, aux évaluations incessantes, à la loi Rilhac.

Dans les lycées professionnels, la réforme de la voie professionnelle entraîne une baisse de 170 heures de cours pour les élèves, ajoutée à une désorganisation totale des examens avec la Terminale dite en « Y » et une dangereuse régionalisation de la carte des formations professionnelles.

Les assistantes sociales sont confrontées à un manque de personnel. Pour pallier la pénurie de moyens, les établissements sont mis en réseaux.

Dans une situation où la démocratie est attaquée, où le monde marche à la guerre, où l'existence de l'École publique est menacée, la défense des revendications est inséparable de la défense de la démocratie. La place de nos syndicats est avec les personnels qui cherchent à se regrouper, à s'organiser pour le respect de leurs droits et la satisfaction de leurs revendications.

Dans la continuité de ce qui a été entrepris depuis la rentrée à l'initiative de la FNEC FP-FO, l'Assemblée générale de la FNEC-FP-FO 76 invite l'ensemble de ses syndicats à construire le rapport de force en organisant la réunion des personnels par tous les moyens à leur disposition (Assemblées Générales, Heures d'Information Syndicales, stages syndicaux), en réactivant les réseaux inter-établissements avec les parents, constitués lors des mobilisations contre le « choc des savoirs », en s'adressant aux autres organisations syndicales, pour faire le point sur la situation, lister les besoins (emplois du temps, effectifs des classes, rémunération, postes, affectation, réemploi...) et les revendications, et discuter des moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir.



- Abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions civiles et militaires,

- Revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation (10 % tout de suite sans contrepartie) et ouverture de négociation pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000 (28,5%). Abandon du Pacte, revalorisation indiciaire pour tous les personnels, abrogation de PPCR et du RIFSEEP, abrogation de la journée de carence, paiement rapide des frais de déplacement pour les TZR et les personnels sur des postes à complément de service,

- Abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique, retour aux prérogatives des CT/CHSCT et CAP,

- Annulation de toutes les suppressions de postes, création des postes statutaires nécessaires, mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent,

- Abrogation du « choc des savoirs » et de ses mesures,

- Abandon des évaluations nationales, des évaluations d'écoles et d'établissements,

- Retrait de la réforme de la voie professionnelle,

- Abandon des mesures de territorialisation de l'École : Loi Rilhac, nouvelle gouvernance académique, loi 3DS, projet de transfert de la médecine scolaire...

- Retour à deux académies avec un recteur de plein exercice à Caen et à Rouen,

- Retour à un véritable baccalauréat national, premier grade universitaire, avec des épreuves terminales, ponctuelles, anonymes et disciplinaires, abrogation de Parcoursup,

- Abandon de l'acte 2 de l'École inclusive, création et maintien de toutes les places nécessaires dans les ESMS, Défense de l'enseignement Spécialisé,

- Abrogation de la mastérisation, NON à une formation maltraitante pour les stagiaires,

- Abrogation du SNU et abandon des « classes défenses » et des « classes engagées », rétablissement d'un ministère de la Jeunesse et des Sports de plein exercice,

- Fonds publics à l'école publique et fonds privés à l'école privée.

L'assemblée générale de la FNEC FP-FO se félicite de la progression constante des adhérents de ses syndicats cette année encore, et forte de cette progression invite tous les personnels qui souhaitent s'organiser pour défendre leurs statuts, leurs droits, leurs conditions de travail, leurs revendications, leur rémunération, à rejoindre les syndicats de la FNEC FP-FO 76.

